

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 28/03/2017

1) L'assemblée délibérante arrêté les investissements 2017 comme suit :

Rénovation intérieure salle de spectacle l'assemblée décide de retenir le devis présenté par Mr Granger pour un montant de 28 063 €TTC .Les travaux seront réalisés entre le 15 aout et le 30 septembre .Concernant le changement des rideaux de scène la commission travaux ira sur place et confirmera à Mme Lahaix quels rideaux devront être changés.

Aménagement place de l'Eglise les arbres et des vivaces seront replantés l'entreprise Duchalet effectuera les travaux le montant du devis s'élève à 2 395 € TTC

2) L'assemblée vote les subventions pour les associations :

AMICALE DONNEURS DE SANG	55€
ANCIENS PRISONNIERS	90€
ASS DOMPIERRE ATHLETISME	100€
ASS. DES MUTILES DE GUERRE	115€
ASSOC. COMPAGNIE CONTEMOI	80€
ASS. ALZHEIMER – SESAME	400€
ASSOCIATION DE LA GARE	350€
CATM	100€
CLUB AMITIE LOISIRS	450€
CLUB LOISIRS 2000	200€
COMITE DES FETES	800€
DACA	100€
DDEN	30€
ECOLE DE MUSIQUE	1545€
ETOILE SPORTIVE DIOUXOISE	610€
FANFARE	610€
FILS ET FUSEAU	80€
GRANDIR	80€
GYM BORDS DE LOIRE	100€
L'ALLIER A LIVRE OUVERT	210€
NOTRE DAME DE FATIMA	150€
STE PECHE A LA LIGNE	250€
STE SPA DU BOURBONNAIS	1 126€
Secours populaire	120
Secours catholique	120
DOM service	2500
TRACE	30€

3) **Vote du taux des taxes :**

Monsieur le Maire propose de ne pas modifier les taux appliqués, pour l'année 2017 les taux seront les suivant.

taxe habitation : 7,51%

taxe foncière bâti : 10,08%

taxe foncière non bâti : 18,47%

4) **Vote taux de taxe d'assainissement**

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée qu'il est possible de modifier le taux de la taxe d'assainissement après discussion l'assemblée décide de passer le taux à 1.30 € HT le m3, de maintenir la participation pour le raccordement au réseau d'assainissement collectif à 700 € TTC et l'abonnement pour chaque maison raccordée au réseau collectif à 35 € TTC.

5) **SDE 03**

Groupement de commande pour l'achat le gaz naturel, Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'un nouveau marché doit être lancé car plusieurs collectivités souhaitent intégrer le groupement pour les prochains marchés. Un avenant à la convention initiale est proposé afin de modifier les dispositions réglementaires visant le code des marchés publics. Les membres du conseil municipal autorisent monsieur le Maire à signer les documents à venir concernant ces modifications.

Groupement de commande pour l'achat électricité tarif C5, l'assemblée décide d'accepter les termes de la convention constitutive du groupement de commande pour l'achat électricité, décide de souscrire à l'offre de marché et de confier la mission d'exécution comptable au SDE 03.

6) **Vote des budgets 2017**

Les membres du conseil municipal ont voté à l'unanimité les budgets pour l'année 2017 et affecté les résultats comme suit :

- Espace commercial

Affectation des résultats :

Excédent en fonctionnement : 650,82€

Excédent investissement : 27 094,16€

Le budget s'équilibre en fonctionnement à 10 098€ et en investissement à 36 792€.

- **Assainissement**

Affectation des résultats :

Excédent fonctionnement : 994,99€

Excédent investissement : 174 759,16€

Le budget est voté en équilibre en fonctionnement à 138 641€ et en déséquilibre en investissement les recettes pour 234 287€ et les dépenses pour 78 701 €.

- **Commune**

Affectation des résultats :

• Excédent Fonctionnement : 002 2 514 699€

• Excédent Investissement : 001 181 515€

• Excédent Investissement : 1068 266 505€

Le budget s'équilibre en fonctionnement à 3 540 586€ et en investissement à 1 885 010€.

7) Camping municipal

Monsieur le Maire fait part aux membres du conseil municipal q' un avis d'appel public à concurrence pour l'exploitation du camping municipal a été publié au journal La Montagne le 8 mars 2017. Une seule offre est parvenue en mairie. L'assemblée accepte l'offre de Mr WILLESEN Gert qui assurera la gestion du camping, ce dernier sera ouvert du 21 avril au 31 aout 2017.

8) Affaires diverses

- Organisation des bureaux de vote pour l'élection présidentielle ; le bureau de vote sera ouvert de 8h à 19 pour les deux tours le 23 avril et le 7 mai.

- Mme Presles fait part à l'assemblée des comptes rendus des conseils d'écoles qui se sont déroulés début mars.

- Marché des producteurs de pays une réunion préparatoire aura lieu le 14 avril à 9h30 en mairie.

- La prochaine réunion du Conseil Municipal est prévue le 16 mai à 20h 30